MINISTERE DE LA DEFENSE
ET DES ANCIENS COMBATTANTS
-=-=-=-
CABINET
-=-=-=-
N°2022 - 0456 /MDAC/CAB

BURKINA FASO
-=-=-=-
Unité – Progrès – Justice
-=-=-=-

LE MINISTRE D'ETAT, MINISTRE DE LA DEFENSE ET DES ANCIENS COMBATTANTS

COMMUNIQUE :

Le public Burkinabè est informé de l'ouverture d'un concours direct pour le recrutement de **mille deux cent cinquante (1250)** Elèves Sous-Officiers de Gendarmerie dont mille deux cent dix (1210) garçons et quarante (40) filles, pour les besoins des Forces Armées Nationales, au titre de l'année 2022.

Peuvent prendre part audit concours les candidats des deux (02) sexes remplissant les conditions suivantes :

1. Etre titulaire du Baccalauréat ou de tout autre diplôme reconnu équivalent ;
2. Avoir au moins 1m70 pour les candidats de sexe masculin et 1m65 pour les candidats de sexe féminin ;
3. Etre âgés de :

- ✓ **20 ans au moins et de 25 ans au plus au 31 décembre 2022 pour les garçons** (c'est-à-dire être né entre le 31 décembre 1997 inclus et 31 décembre 2002 inclus) ;
- ✓ **18 ans au moins et 23 ans au plus au 31 décembre 2022 pour les filles** (c'est-à-dire être née entre le 31 décembre 1999 inclus et 31 décembre 2004 inclus) ;
- ✓ **Etre célibataire sans enfants à charge ;**
- ✓ **N'avoir pas d'engagement à la fonction publique ;**
- ✓ **Ne pas être en cours de formation dans une école ou centre de formation.**

4. Etre de bonne moralité, physiquement et psychologiquement apte à suivre la formation.

Les élèves-fonctionnaires en formation dans les centres et écoles de formation professionnelle ainsi que les fonctionnaires en activité dans la fonction publique ne sont pas autorisés à concourir.

I. COMPOSITION DU DOSSIER DE CANDIDATURE

Le dossier de candidature est composé comme suit :

1) Une demande manuscrite, timbrée à 200 F CFA, adressée à Monsieur le Ministre d'Etat, Ministre de la Défense et des Anciens Combattants ;
2) Un (01) extrait d'acte de naissance ou de jugement supplétif tenant lieu et datant de plus de trois (03) ans (les photocopies même légalisées ne seront pas acceptées) ;
3) Un (01) certificat de nationalité Burkinabè ;
4) Un (01) bulletin n°3 du casier judiciaire datant de moins de trois (03) mois ;
5) Une (01) photocopie légalisée du baccalauréat ou du diplôme reconnu équivalent ;
6) Une (01) photocopie légalisée de la Carte Nationale d'Identité Burkinabè ;
7) Un (01) certificat de visite et de contre visite datant de moins de trois (03) mois ;
8) Un (01) curriculum vitae ;
9) Un certificat de non grossesse délivré par un médecin militaire pour les candidats de sexe féminin.

II. DEPOT DES DOSSIERS

Les dossiers de candidature seront reçus du 04 au 18 juillet 2022 inclus sur présentation de la Carte Nationale d'Identité Burkinabè dans les postes des Groupement de Gendarmerie Départementale de **Bobo-Dioulasso, Dédougou, Fada N'Gourma, Gaoua, Kaya, Koudougou, Ouagadougou, Ouahigouya et Tenkodogo.**

NB : Aucune procuration ne sera acceptée.

III. DEROULEMENT DU CONCOURS

Le concours se déroulera dans les localités ci-dessus selon le calendrier ci-après :

✓ **Epreuves Physiques et Sportives :**

- **Du 25 au 27 juillet 2022** pour tous les centres. Elles comprennent les épreuves sportives suivantes :

Pour les candidats de sexe masculin

- 100 mètres ;
- 1000 mètres ;
- Grimper de corde 5 mètres, sans l'aide des pieds.

Pour les candidats de sexe féminin

- 80 mètres
- 800 mètres
- Grimper de corde 5 mètres, avec l'aide des pieds.

Toute moyenne inférieure à 10/20 aux épreuves physiques et sportives est éliminatoire. La participation aux trois épreuves est obligatoire.

✓ **Epreuves écrites :**

Le 31 juillet 2022, les épreuves écrites porteront sur les matières ci-après :

- **Dissertation française : durée 02 heures..... coefficient 03**
- **Mathématiques : durée 02 heures..... coefficient 01**
- **Test Psychotechnique : durée 01 heure..... coefficient 02**
- **Culture générale : durée 01 heure..... coefficient 01**

Toute note inférieure à 07/20 aux épreuves écrites est éliminatoire.

Les candidats se présenteront sur les terrains de sport et dans les salles d'examen munis du récépissé d'inscription et la Carte Nationale d'Identité Burkinabè ayant servi au dépôt du dossier. L'appel des candidats se fera à **06h 00.**

L'admission définitive n'interviendra qu'à l'issue d'une visite médicale d'incorporation.

Ouagadougou, le 03 JUIN 2022

DIFFUSIONS :

- sur la RNB du **1er au 14 juin 2022** à toutes les heures de communiqué en français

- dans le Quotidien Sidwaya du **1er juin 2022.**

MINISTERE DE LA DEFENSE ET DES ANCIENS COMBATTANTS
LE MINISTRE D'ETAT
BURKINA FASO

Aimé Barthélémy SIMPORE

Officier de l'Ordre de l'Etalon